

# VILLE DE MONTMÉLIAN (SAVOIE)

## DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL SEANCE DU 12 JUIN 2023

PT/BM

Le Conseil Municipal de Montmélian légalement convoqué le 2 Juin 2023, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, le **LUNDI 12 Juin 2023 à 20 h**, sous la présidence de Madame Béatrice SANTAIS, Maire.

**ETAIENTS PRESENTS** : MM. les Conseillers Municipaux en exercice.

1 – SANTAIS Béatrice	8 – GRANDCHAMP Brigitte	15 –	22 – MARANDET Yannick
2 - Yves PAVILLET	9 – MUNIER Yannick	16 – CROZET Irène	23 – NOUAIS Jérôme
3 – VITTON-MEA Emilie	10 – FAVRE Michelle	17 – ROCHER Lakshmi	24 –
4 – BUISSON André	11 – BRUNET Didier	18 – DURET Stéphanie	25 – FETTAH Mohamed
5 – CONAND Anne	12 – COMPOIS Sylvie	19 – CHEVROT Vincent	26 – CEFALU Alexia
6 - FAUCONET David	13 –	20 –	
7 – PIAGET Chantal	14 – PITTNER Franck	21 – BRUAND Thierry	

**Excusés** : Thierry CORTADE (pouvoir à Yannick MARANDET) ; Philippe GOLEC (pouvoir à Jérôme NOUAIS) ; Fabrice HAND ; Lucie TEIXEIRA

**SECRETAIRE DE SEANCE** : Jérôme NOUAIS

N° 12-06-2023/30

### AUTORISATION DE SIGNATURE DES MARCHES DE TRAVAUX POUR L'AMENAGEMENT D'UN TERRAIN DE RUGBY SYNTHETIQUE

**Rapporteur** : Béatrice SANTAIS

Le Conseil Municipal a inscrit au budget 2023 des crédits pour la réfection du terrain synthétique de rugby et l'installation d'un éclairage E4 FFR.

La ville de Montmélian a lancé une procédure adaptée, sur le fondement de l'article R.2123-1, 1° du Code de la commande publique.

Par délibération du 28 septembre 2020, le Conseil Municipal a limité la délégation attribuée au Maire en matière de marchés de travaux à 500 000 euros HT.

Les prestations sont réparties en 2 lots, attribués par marchés séparés, définis comme suit :

- Lot n°1 : Terrassements, revêtements, terrain de sport, clôtures et VRD
- Lot n°2 : Eclairage

Un avis d'appel à concurrence a été publié au BOAMP le 9 mai dernier avec une date de limite de remise des offres fixée au 30 mai 2023 à 12h00. 21 dossiers ont été retirés. 4 offres ont été déposées pour le lot n°1 et 6 offres pour le lot n°2.

Le rapport d'analyse présenté par le maître d'œuvre à la Commission d' Appel d'Offres réunie le 12 juin 2023, classe les offres mieux disantes :

- Lot n°1 : Terrassements, revêtements, terrain de sport, clôtures et VRD

SAS FIELDTURF TARKETT – 92919 PARIS LA DEFENSE, pour un montant de 645 944,85 euros HT

- Lot 2 : éclairage

Entreprise BOUYGUES ENERGIE & SERVICES – 78280 GUYANCOURT, pour un montant de 107 319,10 € euros HT

La CAO a émis un avis favorable à cette proposition.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

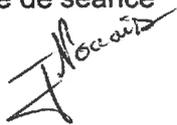
➤ **AUTORISE** Mme le Maire à signer les marchés comme suit :

- Lot n°1 : SAS FIELDTURF TARKETT – 92919 PARIS LA DEFENSE, pour un montant de 645 944,85 euros HT

- Lot 2 : Entreprise BOUYGUES ENERGIE & SERVICES – 78280 GUYANCOURT, pour un montant de 107 319,10 € euros HT

AINSI DELIBERE LES JOUR  
MOIS ET AN QUE DESSUS

Le Secrétaire de séance



Jérôme NOUAIS



Le Maire



Béatrice SANTAIS